



TERRE LORRAINE, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Metz 487 500 530 - Siège social : 3 place Mondon à Metz (57000)
Tél : 03 87 36 81 11 - E-mail : metz@laforet.com

N° TVA intra-communautaire :FR10 487 500 530 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n°57012017000017141 délivrée par la CCI de Moselle – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : ALLIANZ 1 cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 6 décembre 2018

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC	Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	5 000 €	De 290 001 à 300 000 €	Jusqu'à 7 %
De 50 001 à 100 000 €	Jusqu'à 10 %	De 300 001 à 310 000 €	Jusqu'à 6.9 %
De 100 001 à 110 000 €	Jusqu'à 9.9 %	De 310 001 à 320 000 €	Jusqu'à 6.8 %
De 110 001 à 120 000 €	Jusqu'à 9.8 %	De 320 001 à 330 000 €	Jusqu'à 6.7 %
De 120 001 à 130 000 €	Jusqu'à 9.7 %	De 330 001 à 340 000 €	Jusqu'à 6.6 %
De 130 001 à 140 000 €	Jusqu'à 9.6 %	De 340 001 à 350 000 €	Jusqu'à 6.5 %
De 140 001 à 150 000 €	Jusqu'à 9.5 %	De 350 001 à 360 000 €	Jusqu'à 6.4 %
De 150 001 à 160 000 €	Jusqu'à 9.4 %	De 360 001 à 370 000 €	Jusqu'à 6.3 %
De 160 001 à 170 000 €	Jusqu'à 9.3 %	De 370 001 à 380 000 €	Jusqu'à 6.2 %
De 170 001 à 180 000 €	Jusqu'à 9.2 %	De 380 001 à 390 000 €	Jusqu'à 6.1 %
De 180 001 à 190 000 €	Jusqu'à 9.1 %	De 400 001 à 410 000 €	Jusqu'à 6 %
De 190 001 à 200 000 €	Jusqu'à 9 %	De 410 001 à 420 000 €	Jusqu'à 5.9 %
De 200 001 à 210 000 €	Jusqu'à 7.9 %	De 420 001 à 430 000 €	Jusqu'à 5.8 %
De 210 001 à 220 000 €	Jusqu'à 7.8 %	De 430 001 à 440 000 €	Jusqu'à 5.7 %
De 220 001 à 230 000 €	Jusqu'à 7.7 %	De 440 001 à 450 000 €	Jusqu'à 5.6 %
De 230 001 à 240 000 €	Jusqu'à 7.6 %	De 450 001 à 460 000 €	Jusqu'à 5.5 %
De 240 001 à 250 000 €	Jusqu'à 7.5 %	De 460 001 à 470 000 €	Jusqu'à 5.4 %
De 250 001 à 260 000 €	Jusqu'à 7.4 %	De 470 001 à 480 000 €	Jusqu'à 5.3 %
De 260 001 à 270 000 €	Jusqu'à 7.3 %	De 480 001 à 490 000 €	Jusqu'à 5.2 %
De 270 001 à 280 000 €	Jusqu'à 7.2 %	De 490 001 à 500 000 €	Jusqu'à 5.1 %
De 280 001 à 290 000 €	Jusqu'à 7.1 %	Plus de 500 001 €	Jusqu'à 5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :



TERRE LORRAINE, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Metz 487 500 530 - Siège social : 3 place Mondon à Metz (57000)
Tél : 03 87 36 81 11 - E-mail : metz@laforet.com

N° TVA intra-communautaire :FR10 487 500 530 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n°57012017000017141 délivrée par la CCI de Moselle – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : ALLIANZ 1 cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 6 décembre 2018

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : dans la limite de 8 € / m² et par partie
- **Etat des lieux d'entrée** : dans la limite de 3 € / m² et par partie

Garage : un mois de loyer TTC hors charges par partie (bailleur et locataire)

Professionnels / Commerciaux : 30 % du loyer annuel à la charge du bailleur et / ou du preneur suivant les termes du contrat.

Prestations particulières – Barème à compter du 6 décembre 2018

Honoraires d'état des lieux :

Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989 : 250 € TTC par partie (bailleur et locataire).

Estimations :

190 € TTC

Gestion locative – Barème à compter du 6 décembre 2018

Honoraires de gestion :

7 % HT des encaissements (hors dépôt de garantie), soit 8.40% TTC à la charge du bailleur.

Autres prestations :

Garantie Loyers Impayés : 2.40 % TTC du quittancement à la charge du bailleur